

AVIS DE RECRUTEMENT
TECHNICIEN D'EXPLOITATION, D'ASSISTANCE ET DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION
OUVERT AUX BENEFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI – 1 POSTE-

- Vu le décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié par le décret n° 2005-38 du 18 janvier 2005 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article L 352-1 du code général de la fonction publique ;
- Vu l'arrêté du, 25 mars 2025 autorisant, au titre de l'année 2025, l'ouverture de recrutements sans concours de technicien de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements.

1 Nombre de postes à pouvoir

1- Technicien de recherche et de formation de classe normale (emploi de catégorie B)

- BAP E – Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information-E4X411
- Niveau de diplôme requis : Niveau 4 (baccalauréat)
- Prise de poste : 1er septembre 2025

2 Candidature

Les candidats doivent satisfaire aux conditions générales d'accès à la fonction publique :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un des Etats membres de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- jouir de leurs droits civiques ;
- être en position régulière au regard du code du service national ;
- satisfaire aux conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction – un examen médical est prévu avant la prise de poste ;
- ne pas avoir de mentions au bulletin n° 2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- ne pas être fonctionnaire.

Les dossiers de candidature (formulaire de candidature et pièces obligatoires) sont à déposer sur la plateforme <https://recrutement.ensma.fr/>

Tout dossier transmis par une autre voie, incomplet ou hors délais ne sera pas pris en compte.

3 Calendrier et déroulé du recrutement

- Dépôt des dossiers : au plus tard le 30 avril 2025 (12h)
- Examen des dossiers dans candidats par une commission de sélection arrêtée par le Directeur de l'ISAE -ENSMA :
- Les candidats sélectionnés seront invités à un entretien de recrutement destiné à vérifier leur aptitude à occuper l'emploi sollicité. Une convocation sera transmise par mail avec la durée de l'entretien.

Le recrutement du candidat retenu à l'issue des entretiens est ensuite subordonné à la vérification de leur aptitude un emploi public de l'État et la compatibilité de leur handicap avec l'emploi postulé par un médecin agréé et à la vérification des pièces du dossier de candidature (diplôme, casier judiciaire).

Le candidat recruté bénéficie d'un contrat à durée déterminée d'un an, à l'issue duquel il pourra être titularisé – sous réserve d'un entretien avec un jury chargé d'apprécier l'aptitude professionnelle de l'agent.

4 Correspondants

- Mme Cynthia MERCERON, Responsable du pôle de gestion – cynthia.merceron@ensma.fr
- M. Aubin BORDIN, DRH – aubin.bordin@ensma.fr